

ise. Il suffit de
er la langue an-
ne de tous les
hi-buse! Cette
par de stupides
is l'ouverture de
donner aux An-
sibles d'avance-
? — Sur quoi?
t t-us les direc-
s a dix fois plus
nçais d'acqué-
supériorité, fût-
sse, s'explique-
que l'enseigne-
gue incompri-
nadi as, et que
es chances, tou-
ont injustement
je le répète, les
temps qu'ils ont
une plus grande
et malgré les
refuse pour les
assistent *infini-*
gle générale.
l les injustices
référence, sour-
les iniquités
de mes compa-

assignant aux
is mois d'assis-
militaire, n'é-
la clef de la
ce. L'on sent
suffirait point
d'escouade, de
gade et de sa-
queterie, l'éco-
code militaire,

ires de St. Cyr
adient pendant
ent l'uniforme,
en compagnies
ers, etc., etc.,
ement dites, il
état-major, des
e.

Canada sous ce
orme différence
aussi considé-
leur grandeur.

En égard à ses ressources, le Canada ne pou-
vait certainement point fonder d'écoles gra-
tuites d'enseignement militaire sur le même
pied qu'en France, ni trouver dans le pays as-
sez de professeurs suffisamment instruits. Je
dis *écoles gratuites*, car dans notre pays, l'on
ne peut guère songer à autre chose sous ce
rapport. Notre gouvernement a fait ce qu'il
a pu : remercions-le d'avoir tracé la route et
donné l'exemple.

N'ayant devant eux que trois mois pour ap-
prendre les exercices d'escouade, de compa-
gnie, de bataillon, de sabre, l'économie inter-
ne, la mousqueterie, et pour se faire une idée
des exercices d'infanterie légère, il est évident
que les élèves ne peuvent acquérir de connais-
sances qu'en autant qu'il leur sera donné de
pratique; et qu'ils commanderont souvent une
compagnie et un bataillon. Si, pendant la durée
de leur séjour à l'école, on les laisse presque
toujours dans les rangs, comme de simples sol-
dats, si on ne les met que quelques fois à peine
devant la compagnie ou devant le bataillon, je
vous le demande, quelle assurance, quelle ha-
bitude de voir à tout, en un mot, quelles con-
naissances pratiques acquerront ils? Ils pour-
ront connaître parfaitement en théorie le but
de tous les mouvements, la place de tous les of-
ficiers; mais manquant de pratique, ils parai-
tront nécessairement gauches, timides et igno-
rants devant leurs soldats. Sont-ce là les qua-
lités qui doivent caractériser les officiers dans
l'accomplissement de leurs devoirs militaires?

J'ai voulu faire comprendre la nécessité
d'une pratique fréquente, afin que l'on appré-
cie mieux l'obligation des directeurs de l'école
d'y faire participer tous les élèves également,
et, par contre, leur tort s'ils en privent quel-
ques-uns presque complètement. Or, il est
malheureusement trop vrai que plusieurs élè-
ves canadiens ne reçoivent point les avantages
qui leur sont dûs sous ce rapport. Combien
n'en ai-je pas vus dont on semblait ignorer
l'existence à l'école, mais à qui il fallut bien
songer un peu vers la fin de leur engagement,
(1) pour ne leur donner avant qu'ils subissent
leurs examens que quelques leçons pratiques
insignifiantes! Mais les élèves anglais sont trop

(1) Je dis *engagement*, car en entrant à l'école,
chaque élève signe un engagement régulier pour
trois mois, pendant lesquels il est considéré com-
me attaché au 17^e régiment, et soumis au code
militaire, sauf les châliments corporels. Il peut
être forcé de demeurer à l'école durant tout le
terme de son engagement : mais on ne l'exige point
toujours formellement.

importants, eux, pour qu'on les oublie de la
sorte! soyez certains que la pratique ne leur
fera jamais défaut.

II.

Cet excès d'oubli n'empêche point les di-
recteurs de tomber dans l'excès contraire. Oh!
non. Pourquoi ne blesseraient-ils pas la jus-
tice de toute autre manière, quand une fois ils
ont rompu avec elle!

Quelques élèves canadiens ont partagé jus-
qu'ici avec les anglais l'honneur d'être distin-
gués du commun des martyrs. Un grand nom,
une grande barbe, un air imposant, une belle
position sociale ont déjà opéré merveilles. Par
une délicatesse sans exemple, on a cru que
ce serait outrager ces gros messieurs que de
les retenir trois mois à l'école. Quoiqu'ils
sussent à peine distinguer leur droite de leur
gauche, à l'époque de leur engagement, ils n'é-
taient, au bout de cinq, six ou huit semaines,
ni plus ni moins que des petits phénix, à qui
l'on se croyait obligé d'octroyer des certificats
de première classe, après des examens faciles,
déclarés brillants. Je me rappelle, entr'autres
exemples, le fait d'un jeune avocat de Mont-
réal, qui, grâce au brandy dont il gratifiait gé-
néreusement les sergents-instructeurs, faisait
dans la science militaire des pas de géant, et
qui, après cinq semaines de progrès aussi
ébouffants que problématiques, s'en revenait
à Montréal Gros-jean comme devant, mais fier
d'exhiber un diplôme de première classe.

Une autre favori, à qui les autorités de l'é-
cole semblaient tenir énormément à faire subir
un examen au moins suffisant, et que dans ce
but elles poussaient autant que possible de l'a-
vant, eut la faveur, la veille du jour fixé pour
l'épreuve, de commander une compagnie pen-
dant une heure et demie, chose qui n'est ja-
mais arrivée à l'école, où la pratique la plus
longue ne dépasse généralement pas une demi-
heure. En outre, cette compagnie fut choisie
expressément pour lui : c'était celle même
qu'il devait commander le lendemain. Et ce-
pendant son examen fut jugé insuffisant.

Je connais un élève à qui l'on fut sur le
point de refuser le certificat de première clas-
se, parce que, pendant son examen de batail-
lon, il fit exécuter des mouvements trop diffi-
ciles pour un favori, qui subissait au même temps
un des examens de seconde classe, après trois
semaines seulement d'assistance à l'école. Pen-
dant toute la durée de l'épreuve, alors même
qu'il ne faisait pas l'ombre d'une faute, l'adju-
dant de l'école, le capitaine Bradburn, se te-